

Communiqué de presse



Avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, un numérique accessible pour tous

Lundi 27 juin, Patrick Molinoz, vice-président de la Région chargé du numérique, a présenté devant les partenaires en charge de sa distribution le Pass Numérique Bourgogne-Franche-Comté

La crise sanitaire a permis de souligner le caractère indispensable des services publics et leur interdépendance croissante avec le numérique. La période a permis de prendre conscience des atouts et des insuffisances ou des faiblesses de la numérisation des services publics.

Si la digitalisation, désormais au cœur de la « relation usagers », offre des opportunités d'améliorations considérables pour les services publics et au public, elle fait naître de nouvelles inégalités.

Pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi et ne poursuivant pas d'étude à s'approprier les outils numériques, la Région Bourgogne-Franche-Comté a répondu à l'appel à projet "Pass Numériques" afin de solliciter l'aide de l'État pour le cofinancement de 50.000 Pass numériques qui seront déployés en 2022 et 2023.

Ces Pass, prenant la forme de chèque d'une valeur de 10 €, permettront aux bénéficiaires de suivre gratuitement des formations au numérique dans des lieux labellisés. Ces Pass seront distribués par des missions locale, pôle emploi, l'université ...

La Région et l'Etat consacrent conjointement un budget de 570 000 euros à cette action.

« Le déploiement de ces Pass est un outil de plus dans la palette de la Région pour agir en faveur de l'inclusion numérique. Le numérique ne sera pleinement une chance pour l'accès aux services publics que lorsqu'il sera accessible pour tous », a indiqué le vice-président de la Région, Patrick Molinoz.

En effet, la Région Bourgogne-Franche-Comté porte une politique volontariste pour le développement des usages numériques partout et pour tous, inscrite au cœur de la Stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement numérique (SCORAN BFC), co-rédigée avec l'État, et adoptée par notre assemblée régionale le 27 juin 2019. La stratégie régionale intègre ainsi l'inclusion numérique comme un axe transversal fort.

Par ailleurs, dans le cadre du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences Bourgogne-Franche-Comté, pour la période 2019-2022, signé le 20 décembre 2018 par la Région, l'État et les partenaires sociaux, un intérêt particulier a été porté au socle de compétences numériques. Cet intérêt sera renforcé dans le PIA quatrième génération, qui sera prochainement signé entre la Région et l'Etat.

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tel : 03 81 61 61 08